

MODIFICATION DE DROIT COMMUN N°1 DU PLU



ANNEXE : ZONAGE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

PLU initial approuvé le : 19/03/2019
Déclaration de projet aménageant mise en
compatibilité du PLU approuvé le : 28/09/2021
Modification de droit commun n°1 approuvée le :

Alpicité
Société d'Alpicité

SARL ALPICITÉ - ouverte de la Chapelle,
1, allée de la Croix des Champs
63000 EYREUX,
04 77 09 43 43
MAIL : alpicite@alpicite.com



- Légende**
- Zones desservies en eau potable publique
 - Parcelle cadastrale - cadastre 2017
 - Bâtiment cadastré - cadastre 2017
 - Bâtiment non cadastré

